22me Année — N° 4705 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX: RUE NEUVE, 17 Jeudi 21 Mars 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS
(Service gouvernemental)

20 Mars

3 0/0.	73 35
4 1/2.	104 00
Emprunts (5 0/0). . . .	119 10

19 Mars

3 0/0	73 15
4 1/2.	103 75
Emprunts (5 0/0). . .	109 85

20 MARS
Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions	Banque de France	3180 00
»	Socié. géné.	472 00
»	Crédit foncier de France	653 00
»	Chemins autrichiens	538 00
»	Lyon	1096 00
»	Est	660 00
»	Ouest	735 00
»	Nord	1355 00
»	Midi	808 00
»	Suez	760 00
5 0/0	Péruvien	00 00
Actions	Banque ottomane (ancienne)	15 1/8
»	Banque ottomane (nouvelle)	355 00
Londres court		25 15 50
Crédit Mobilier		162 00
Turc		8 40

DEPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 20 mars.

Change sur Londres, 4.86 1/2; change sur Paris, 5,13 3/4.
Valeur de l'or 101 1/8.
Café good fair, (la livre) 16 1/4.
Café good Cargoes, (la livre) 16 5/8.
Marché baissant.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez:

Hâvre, 20 mars.

Ventes : 500 b.; marché calme, bien tenu.

Liverpool, 20 mars.

Ventes : 8,000 b.; disponible partiellement 1/16 de baisse, livrable inchangé.

New-York, 20 mars.

New-York, 10 7/8.
Recettes 46,000 b.

New-Orléans low middling	78 0/0.
Savannah » »	74 1/2.

ROUBAIX, le 20 MARS 1878

Bulletin du jour

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dément formellement tous les bruits relatifs à un prétendu projet d'agrandissement de l'empire allemand du côté de la mer du Nord. Ce journal déclare qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tous les cancans dont certaines feuilles, avides de nouvelles à sensation n'ont pas hésité à se faire complaisamment les échos.

« L'Allemagne ne rêve nullement l'annexion de la Hollande et M. de Bismarck n'a jamais tenu le langage qu'on lui a prêté dans une conversation avec un correspondant étranger. »

En présence d'une déclaration aussi formelle d'un organe officieux, du cabinet de Berlin, il n'y a qu'à prendre acte en faisant des vœux pour que les faits répondent à ces belles paroles. Il est évident qu'on ne peut avoir une entière confiance dans une pareille dénégation, si affirmative qu'elle soit. Un gouvernement qui rêve de si magnifiques et fructueuses conquêtes n'est pas assez naïf pour l'annoncer *urbi et orbi* quelques mois à l'avance.

Néanmoins, cette déclaration de la *Gazette* est à rapprocher des renseignements donnés l'autre jour par une feuille russe qui basait ses opinions pacifiques sur des arguments tout particuliers.

Ce journal affirme, en effet, que l'Empereur Guillaume est aujourd'hui le personnage le plus résolument pacifique de ses Etats.

Il est plus qu'octogénaire; dans les quinze dernières années, il a récolté assez de lauriers pour mériter le surnom de « Victorieux » La gloire qu'il a conquise lui suffit et il ne veut pas la compromettre dans une nouvelle guerre.

Le prince de Bismark n'a plus sa brillante santé d'autrefois; les travaux et les fatigues de toute nature lui ont imposé la nécessité de se ménager et il paraît qu'il était de très bonne foi, l'an dernier, lorsqu'il offrit sa démission à l'Empereur qui ne consentit qu'à lui accorder qu'un congé.

Dans ces conditions, on pourrait espérer que l'Allemagne ne nourrirait; en ce moment, aucun projet ambitieux et que ce revirement pacifique se prolongerait pendant toute la durée du règne de l'Empereur d'Allemagne. Espérons que les révélations du journal russe reposent sur des fondements sérieux et que l'Europe sera pour quelque temps à l'abri de nouvelles complications.

Une dépêche de Berlin prétend que le Cabinet Allemand ne serait pas éloigné de soutenir dans le Congrès futur les réclamations de l'Angleterre et de l'Autriche, au moins en ce qui touche la communication de l'intégralité du traité de San Stefano. M. de Bismark serait d'avis que la Russie n'a pas le droit de soustraire à l'examen des puissances des stipulations qui ont presque toutes un caractère international.

On dit aujourd'hui que le Congrès se réunira à Berlin le 2 avril. Jusqu'à présent on n'a pu encore se mettre d'accord sur un programme. L'Angleterre arme toujours et les feuilles de Londres conseillent au gouvernement britannique d'agir avec énergie de prendre l'île de Tenedos et de débarquer un corps de troupes à Gallipoli. Les journaux prétendent qu'une attitude énergique est le meilleur moyen d'obtenir des concessions de la Russie. Mais il ne faut pas jouer avec le feu surtout quand il s'agit de la question d'Orient, cette allumette qui selon lord Palmerston, doit mettre le feu à toute l'Europe.

La convention commerciale avec l'Espagne, soumise hier à la Chambre des Députés, a été votée après une réponse de M. Teisserenc de Bort, ministre du commerce, à M. de Wallon, qui attribuait à cette convention une portée nuisible aux intérêts de la Viticulture française.

Avant la séance publique, les bureaux de la Chambre avaient procédé à la nomination de la commission de 33 membres, chargée d'examiner le nouveau tarif douanier proposé par le gouvernement. La majorité de la commission est, paraît-il, favorable aux droits compensateurs et à l'enquête préalable sur la situation actuelle de l'industrie française. Ces *desiderata* de notre travail national, réclamés énergiquement, comme on le verra plus loin, par l'*Association de l'industrie française*, ont donc chance d'être acceptés par nos législateurs.

Au Sénat, on a discuté le budget des dépenses. Les budgets des ministres des finances, de la justice, des affaires étrangères ont été successivement votés.

SENAT

Séance du 19 mars

PRÉSIDENCE DE M. LE DUC D'AUDIFFRET.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget des dépenses de l'année 1878.

M. le général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie expose la situation de cette colonie et se prononce contre l'autonomie et pour l'assimulation.

L'orateur constate que l'instruction primaire est très-développée en Algérie.

L'exposition universelle va s'ouvrir, dit M. le général Chanzy; l'Algérie y fera connaître les produits de son sol, les efforts de son industrie, et cette exposition prouvera que l'Algérie est un grand pays plein de ressources.

L'orateur s'attache à démontrer que l'Algérie n'est pas soumise au régime de l'arbitraire.

Il se prononce contre une nouvelle conquête, qui n'aurait selon lui aucun avantage, et combat également l'idée de créer un ministère des colonies.

L'orateur termine en déclarant qu'il s'efforce, en Algérie comme en France, de travailler à la consolidation de la République, et en disant que les conquêtes n'ont de raison que lorsqu'elles sont un progrès pour la civilisation est un bienfait pour l'humanité.

M. Poncel se prononce contre le régime des décrets qui continue à prévaloir en Algérie.

L'orateur appelle pour la colonie le règne absolu, définitif et salutaire de la loi.

La discussion générale sur le budget des dépenses est close.

Le Sénat passe à l'examen des articles.

Il adopte sans discussion les chapitres relatifs à la dette publique, aux dotations et autres services relevant du ministère des finances.

Il est ensuite procédé à l'examen du budget spécial du ministère de la justice.

Les différents chapitres, comprenant les services de la Légion d'honneur et de l'imprimerie nationale, sont adoptés sans observation.

Le Sénat adopte ensuite le budget du ministère des affaires étrangères.

Il discute ensuite le budget du ministère de l'intérieur, dont plusieurs chapitre sont adoptés.

Sur le chapitre 35, relatif aux subventions destinées à faciliter l'achèvement des chemins vicinaux, M. Poriquet demande que le crédit soit porté de 5,750,000 francs à 11,500,000 francs.

Cet amendement est rejeté après avoir été combattu par le rapporteur.

M. Lepère, sous-secrétaire d'Etat, déclare que les conseils généraux seront mis en mesure de se prononcer sur la question.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à 6 h.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 mars 1878

Présidence de M. J. Grévy.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Vallon combat la convention faite avec l'Espagne; il dit qu'elle est nuisible à la viticulture française.

M. Tirard, rapporteur, s'attache à démontrer que les intérêts français sont sauvegardés.

Le président annonce qu'il a reçu du président du Sénat le projet de loi sur l'état de siége voté avec amendement par cette assemblée.

M. le ministre du commerce soutient la convention commerciale conclue avec l'Espagne.

M. le comte de Rouville déclare que la convention est fatale à la production viticole de la France.

M. Laroche-Joubert défend l'intérêt des produits manufacturés et demande que la convention soit modifiée.

M. Faye demande que le projet soit renvoyé à la commission.

M. Tirard, rapporteur, demande une solution immédiate.

Après deux épreuves douteuses, le renvoi est repoussé.

Le projet est adopté par 248 voix contre 158.

Un projet relatif à une ouverture de crédit au ministre de la marine est mis à l'ordre du jour de jeudi.

Un projet concernant le régime des boissons à consommer sur place est mis à l'ordre du jour après le budjet.

La séance est levée a 5 h. 50

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 19 mars.

Nous sommes entrés dans la phase des concessions réciproques. Sénat et Chambre se donnent le *baiser Lamourette*. Nous allons avoir enfin le budget complet de 1878, mais celui de 1879 qui devrait être voté en mai, n'est pas même encore examiné par la commission, les Chambres devant se séparer dans la première quinzaine d'avril pour ne revenir qu'au mois de novembre, le gouvernement républicain sera encore soumis au régime de la défiance et des douzièmes provisoires pour les premiers mois de 1879... Est-ce pour habituer le pays à l'idée que la République n'est plus qu'un régime provisoire.

On dit les Constitutionnels extrêmement irrités de l'échec qu'a subi, hier, au Sénat, en des conditions fort mortifiantes par leur amour-propre, le fameux amendement Bocher à l'article 3 du projet sur l'état de siége. Je l'avoue, il n'est aussi difficile de croire à leur mauvaise humeur qu'il me l'avait été de prendre au sérieux leur proposition. Bien des gens ont cru — et j'étais de ceux-là — que l'amendement Bocher, convenu avec le ministère (il est certain que M. Dufaure le connaissait d'avance), était, dans la pensée même de ses auteurs, destiné à ne point aboutir. Je vous ai dit à quoi son annonce devait servir. Et de fait, à peine présenté, s'est-il vu l'objet de correctifs également convenus et acceptés des Constitutionnels. Ni la gauche, ni la droite, n'a voulu se prêter à cette diplomatie; tout l'échafaudage est tombé à plat sous le coup d'un vote bien mérité. On ne me fera pas croire aisément, encore une fois, qu'il y ait là de quoi fâcher ou même surprendre les suivants de M. le duc Pasquier.

Quant au ministère, il me paraît, quoi qu'on dise, avoir de toutes façons tiré son épingle du jeu. Peut-être, au fond du cœur, M. Dufaure regrette-t-il de voir enlever à l'exécutif la dernière arme qui pouvait lui rester; on raconte que, mieux éclairé sur la gravité de l'agitation socialiste, il ne serait pas éloigné d'ébaucher une petite, toute petite conversion conservatrice. Mais après tout, M. le garde des sceaux ne s'était pas suffisamment compromis en faveur des constitutionnels pour que la gauche lui tînt longtemps rigueur. Elle aura contre lui un léger grief à inscrire, pour mémoire, après tant d'autres : cela n'aura pas, pour le moment, plus de conséquences.

Aussi, et pour me résumer, malgré l'intervention de ces excellents constitutionnels, ou à cause de cette intervention, ministère et gauche sont arrivés à leurs fins : la loi est votée, telle qu'elle était sortie des suspicions et des rancunes de la Chambre-basse ; le pouvoir est et demeure définitivement désarmé. On le lui montrera, soyez-en sûr, avant qu'il soit longtemps.

La journée du 18 mars s'est écoulée sans désordres matériels, même sans banquets, qui aient attiré l'attention : mais, en revanche, elle a été fêtée par l'apparition de ces journaux dont les titres sinistres, aussi bien que les doctrines, rappellent, à s'y méprendre, la période d'incubation du mouvement insurrectionnel de 1871.

Elle a été solennisée encore — singulière coïncidence — par le vote, au Sénat, de la loi qui achève de désarmer le gouvernement. Au milieu de ces symptômes, la plupart de nos concitoyens n'en continuent pas moins leur système d'aveugle optimisme, refusant d'ouvrir les yeux afin ne pas voir des objets dont l'aspect troublerait leur sommeil volontaire, et prouvant encore une fois, qu'en France le gros public est toujours au même point, oubliant tout et n'apprenant jamais rien.

La première page de notre vaillant confrère lyonnais, la *Décentralisation*, est aujourd'hui d'un intérêt exceptionnel, son rédacteur en chef y a réuni dans un tableau d'ensemble saisissant, les renseignements recueillis par lui sur la situation économique, industrielle et commerciale de tous nos grands centres producteurs. Ce tableau de la prospérité républicaine est navrant, et je vous en recommande l'instructive lecture.

Il est maintenant acquis que les étudiants espagnols, qui ont couru et fait courir tout Paris, étaient bien espagnols, mais nullement étudiants. Eux partis, le secret vient d'être vendu. Les *Estudiantinas*, comme celle qu'on nous a montrée, sont des troupes de jeunes gens appartenant, pour la plupart, au petit commerce, à la classe ouvrière, et qui se forment *tra los montes*, pour célébrer le carnaval. Les connaisseurs soutiennent que telle était aussi la composition du groupe que nous avons tant choyé.

C'est égal, on aurait bien dû nous dire cela plus tôt, par exemple, avant la présentation de ces jeunes gens à l'Elysée.

On m'écrit du Palais de la Bourse :

« Il faut rechercher les motifs de la faiblesse actuelle des valeurs financières dans la situation de place, — et dans la nécessité pour l'ancien parti de la hausse, d'alléger son portefeuille, — et surtout, pour la spéculation, dans ses besoins de réalisation de numéraire afin de s'apprêter à souscrire au nouveau 3 % amortissable.

» Rien à signaler sur nos institutions de crédit : grande fermeté sur l'ensemble des valeurs de nos grandes compagnies de chemins de fer.

» La rente italienne subit le contre-coup de la crise ministérielle à Rome

» Les valeurs internationales sont faibles et les fonds russes nous paraissent des plus lourds.

DE SAINT-CHÉRON

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Lundi matin, au Grand-Hôtel, à Paris, MM. les délégués de la commission départementale des travaux publics du Nord ont été entendus par les sénateurs et les députés du département, convoqués par eux à l'effet de recevoir les vœux de l'industrie et du commerce relativement aux travaux publics proposés par le gouvernement.

Etaient présents : MM. le comte d'Hespel, Testelin, sénateurs ; MM. le baron de Lagrange, Pierre Legrand, Masure, Georges Brame, des Rotours, Scrépel, Debuchy, Mention, Merlin, Guillemin, Louis Legrand, Léon Renard, de Marcère.

S'étaient fait excuser comme empêchés : MM. Corne, sénateur ; Henri Bernard, retenu à la séance du Conseil supérieur des voies de communication; le préfet du Nord, blessé ; Telliez-Béthune, député.

MM. Delesalle, J. Le Blan, G. Colombier et Thiriez, représentaient les industries du Tinct du coton.

MM. les représentants du département du Nord ont écouté avec la plus sérieuse attention et un intérêt très-marqué les considérations qui ont été développées devant eux, et ils ont promis de les appuyer de toutes leurs forces et du poids de leur autorité.

M. le ministre des travaux publics a reçu, mardi, les délégués du Nord.

Association de l'Industrie française

L'*Association de l'Industrie française* a tenu aujourd'hui, à Paris, une réunion plénière à laquelle assistaient un très grand nombre de représentants industriels. Après une discussion approfondie de la situation économique actuelle, l'association a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'*Association et l'Industrie française*, considérant que le projet de tarif des douanes, soumis par le gouvernement à la Chambre des députés, ramène, sans nécessité constatée, aux prix des

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 21 Mars 1878.

— 41 —

LA

CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

XLV

(Suite.)

Abdallah la contempla un instant sans que son visage perdît rien de la dureté irritée qu'il avait laissé voir tout d'abord. Il voulait punir. Ce qui ne faisait un doute pour personne — moins encore pour lui. Mais en voyant Rahel, dont l'émotion rendait encore la beauté plus touchante, il se dit qu'il n'avait pas le droit de détériorer par quelque violence brutale cet admirable ouvrage de la nature. A la douleur si vive qu'elle avait éprouvée en quittant la maison paternelle — douleur qui n'avait encore rien perdu de son amertume — fallait-il ajouter l'implacable ressentiment qu'une âme fière comme la sienne garderait à coup sûr d'un mauvais traitement ? Ce serait une maladresse indigne, dont il porterait la peine tout le premier. Il comprenait bien qu'il devait ménager sa petite captive, absolument comme un maquignon ménage un cheval de race — en se souvenant de l'acheteur. Il ne fallait point exaspérer cette nature ombrageuse: il fallait, au contraire, la calmer, l'apaiser, la concilier avec sa destinée. Il sut donc se contenter d'une admonestation sévère, en homme qui n'ignorait point que les paroles ne laissent pas de traces sur la peau — et qu'elles n'altèrent jamais l'élégance de lignes ni la pureté du profil. Mais s'il avait compté sur son éloquense pour jeter dans l'ame de Rahel une terreur salutaire, il fut bientôt forcé de convenir avec lui-même qu'il n'avait pas atteint son but. La jeune Circassienne écouta sa mercuriale avec un visage impassible, et tot le flot de cette colère passa sur elle sans l'entamer, sans la pénétrer. Abdallah ne vit point sans un secret dépit, l'impuissance où il était d'imposer à une enfant, si jeune encore la crainte et le respect.

Il eut alors une inspiration qui prouvait chez lui une véritable connaissance du cœur humain et une inielligence très-remarquable des moyens d'agir sur une nature comme Rahel.

Il se détourna de la jeune Circassienne, et feignit de l'oublier tout à fait. Mais s'adressant à Zuléïka d'une voix irritée, et avec un geste de menace.

— Viens ici, toi ! lui dit-il.

Et joignant l'action à la parole, il prit rudement la jeune arabe par le bras, et la faisant tenir devant lui, tout près, debout et droite comme le soldat au port d'armes :

— Je gronde cette enfant mais la vraie coupable, c'est toi ! lui dit-il avec autant de dureté que d'injustice, et c'est toi que je veux punir. Je ne t'aipas achetée seulement pour servir la fille d'Yacoub, mais pour la surveiller, pour la garder, afin d'être en état de me la rendre quand je te la redemanderai... Et voilà comment tu t'acquittes de ton devoir ! Je vais te châtier de ta faute de telle façon que jamais l'envie ne te reprendra de mériter ma colère,

Tout en disant ces mots, il se tourna du côté du Nubien.

— Élim ! viens-ça ! lui dit-il.

Élim porta la main à sa poitrine et à son front, s'approcha et attendit.

— Mets-la aux fers, et administre-lui vingt coups de fouet ! dit le monstre, qui donna sans sourciller cet ordre barbare.

Les lèvres de Zuléïka tremblèrent, mais restèrent muettes. Elle n'avait qu'un mot à dire pour se défendre; mais ce mot là eût accusé Rahel, et la courageuse esclave aima mieux s'exposer aux plus rigoureux traitements que de compromettre sa chère maîtresses.

Impassible comme le bourreau, Élim s'approcha pour la saisir. Mais plus prompte que la pensée, Rahel s'élança entre lui et la créature dévouée qui voulait s'immoler pour elle, et malgré la répugnance si profonde qu'Abdallha lui inspirait, elle ne craignit point de toucher le bas de son vêtement, ses mains et ses genoux, comme en fait souvent en Orient, quand on veut supplier les grands et désarmer les puissants de la terre.

— Non ! non ! Abdallah, tu ne feras pas cela, s'écria-t-elle d'une voix pleine de larmes ; non! par le Prophète, en qui tu crois, tu ne le feras pas !

Le Turc jeta sur elle un regard dur et froid.

— Eh! qui m'empêchera, dit-il, de faire ma volonté?

— Moi!

— Et pour quelle raison.

— Parce que ce serait injuste, et que l'injustice est un crime! dit Rahel avec une exaltation qui la transfigura. C'était des dans transports généreux comme celui là que les jeunes vierges s'accusaient jadis d'être chrétiennes, et volaient au martyre.

— Il n'est jamais injuste de châtier une esclave rebelle, fit, avec calme, Abdallah frappé de l'accent tragique de Rahel au moment où elle avait prononcé ces paroles, plus que de ces paroles mêmes.

— Eh bien! continua la fille d'Yacoub, avec la même fermeté, si tu veux punir la desobéissante et la révoltée, c'est moi, c'est moi seule que tu dois atteindre, et non pas celle-ci! J'ai commandé, elle n'a fait qu'obéir; je suis partie, elle m'a suivie, voilà son crime.

—Vous avez eu tort toutes deux, dit Abdallah dont la colère s'apaisait pendant qu'il écoutait et qu'il regardait sa captive; c'est moi seul qui commande ici, et c'est à moi seul que l'on doit obéir.

— Elle s'est souvenue qu'autrefois et ailleurs je fus sa maîtresse, et elle a cru que je l'étais encore! fit la Circassienne, dont l'assurance allait grandissant. Si donc il te faut une victime, la voici ! prends-moi !

Et avec une noblesse de geste et d'attitude qui trouvait sa source dans la noblesse de ses sentiments, elle tendit ses petites mains au Nubien, déja prête à recevoir et déjà résignée à porter les fers destinés à la pauvre Zuléïka.

— Va-t-en ! dit Abdallah, avec la brusquerie de l'homme qui sait qu'on n'a le droit ni de résister ni de répliquer, au sombre Africain qui attendait ses ordres.

Elim se perdit aussitôt dans la foule.

Charmé de la grâce, du geste, et de la beauté de l'expression que, pendant cette petite scène, il avait surprises chez la jeune fille, et notées avec le même soin qu'un dillettante eût fait des belles notes d'un soprano, ou de la pose d'une tragédienne, et qui lui révélaient ainsi des qualités nouvelles, donnant un nouveau à son heureuse acquisition, Abdallah essaya un geste majestueux, et dit aux deux femmes, toujours debout devant lui :

— Pour cette fois, je pardonne; mais que l'on sache bien qu'une nouvelle faute me trouverait implacable, et terrible ! Ce n'est pas sur toi que je frapperais, Rahel, parce que je ne saurais t'atteindre sans me blesser moi-même. Mais j'aurais un moyen plus sûr de te punir ! Tu aimes Zuléïka, et je sais qu'elle a pour toi un attachement profond.

— C'est vrai, dit la jeune fille, en tournant vers l'esclave un regard affectueux et doux, nous avons, dans notre malheur, le bonheur de nous aimer.

— C'est vrai, dit à son tour Zuléïka, qui prit la main de celle qui avait été si longtemps pour elle une maîtresse indulgente et bonne, et la porta vivement à ses lèvres,

— Eh bien ! s'il vous arrivait encore d'abuser de ma bonté, l'une ou l'autre, je vendrais Zuléïka au premier venu, et vous ne vous reverriez plus jamais — elle serait condamnée aux plus durs travaux, et soumise aux plus rudes traitements, et vous n'auriez rien à dire, parce que c'est vous qui l'auriez voulu. Vous êtes averties : tâchez de ne pas oublier mes paroles. — J'ai dit ! souvenez-vous !

Après cette petite allocution, prononcée d'un ton très-digne, Abdallah se retourna vers le groupe des serviteurs et des captives, debout à quelque distance, et qui semblaient attendre ses ordres :

— Que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé ! dit-il du même ton tragique et solennel. C'est une mauvaise nuit que nous a fait passer cette sotte aventure. Mais nous avons encore à nous trois heures de repos. Que l'on dorme sans perdre de temps ! Je le veux.

Tout ce petit monde, façonné déjà à l'obéissance, regagna la place qu'on lui avait assignée, et l'on entendit plus le moindre bruit dans le khan apaisé.

Rahel, une fois dans sa cellule, oublia ses propres chagrins pour consoler Zuléïka.

(A suivre.)